



GROUPE

La branche camerounaise de L'opérateur TV Canal+ annonce la hausse dès le 9 mars 2020 prochain.

Dans une note d'information datée du 27 février 2020, Paul Tamba, le directeur général de Canal+ Cameroun, explique que cette augmentation programmée des prix va en droite ligne avec la loi de Finances 2020. Ce texte instaure des droits d'accises d'un taux 12,5% sur les bouquets des programmes et contenus audiovisuels numériques.

La distribution d'image ou de sons par satellite, câble ou tout autre procédé technologique est notamment visée. Aussi, si ces droits d'accises soumis sont totalement supportés par le consommateur, les abonnés qui paient par exemple 5 000 FCFA par mois, chez l'opérateur Canalsat, devraient désormais déboursier un montant mensuel de 5 625 FCFA, soit une hausse de 625 FCFA.

Ceux qui ont souscrit à un abonnement mensuel de 10 000 FCFA paieront 11 250 FCFA, soit une variation de 1 250 FCFA. Les abonnés du bouquet de 20 000 FCFA par mois paieront 22 500 FCFA, soit une hausse de 2 500 FCFA et ceux souscrivent au bouquet de 40 000 paieront désormais 45 000, soit une hausse de 5000 FCFA.